



**33^{èmes} CHAMPIONNATS NATIONAUX DE
TRIATHLON EN SALLE D'ATHLETISME
Benjamins et Minimes**



Stade Couvert Jesse OWENS

Parc des Sports – 2, chaussée de Ritterhude – 27100 VAL DE REUIL

Jeudi 8 Février 2018

Organisés par l'UGSEL Normandie

FEDERATION SPORTIVE EDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277, rue Saint-Jacques - 75240 PARIS cedex 05

Tél. 01 44 41 48 52 - e-mail : v-proy@ugsel.org

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

**CASAL
SPORT**

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

LIEU	Stade Couvert Jesse OWENS Parc des Sports 2 chaussée de Ritterhude 27100 VAL DE REUIL
ACCUEIL	Dans le grand hall d'entrée du stade couvert, le jeudi 8 février 2018 , à partir de 07.30 heures.
ACCES	Autoroute A 13 - sortie 19 - INCARVILLE/VAL DE REUIL , suivre VAL DE REUIL. Le stade se situe à côté du lycée Marc BLOCH Voir plan joint
PARKING	Parking voitures et autocars situé à l'extérieur prévu pour accueillir 500 personnes
RESTAURATION	La restauration se fera auprès de la buvette organisée dans le stade couvert sous forme de paniers pique-nique (1 sandwich poulet - 1 paquet de chips - 1 tomate - 1 barre de céréale - 1 bouteille d'eau) Commande à adresser à l'UGSEL Normandie en utilisant le questionnaire de participation à retourner pour le lundi 29 janvier 2018 par mail plus par voie postale pour votre règlement dernier délai le jeudi 1^{er} février.
PRIX DU PANIER-REPAS	6,10 €. Tout repas commandé sera dû. En cas de désistement, aucun remboursement ne pourra être effectué.
DROIT D'ENGAGEMENT	11,50 € par athlète.
PRIMES KILOMETRIQUES	La prime kilométrique versée en 2018 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0 ,020 € par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour ; référence dicoroute).
NOTE IMPORTANTE	L'accès aux aires de pratiques se fait avec des chaussures propres et adaptées. Une deuxième paire de chaussures est nécessaire. Seules les pointes de 6 mm sont autorisées dans l'équipement pour l'entraînement et la compétition. Il est interdit d'accéder aux gradins, vestiaires avec les chaussures à pointes. Aucun accompagnateur ne sera autorisé à descendre sur la piste. Les spectateurs sont priés de rester dans les tribunes Voir en annexe la charte de l'utilisateur du stade couvert Jesse OWENS

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

REGLEMENTS : Se référer aux Règlements Généraux et Particuliers 2016-2020 (saison 2017 - 2018) parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE : Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page 5)

DIRECTEUR DE COMPETITION : M. Alain GUENZI

JUGE ARBITRE GENERAL : M. André KERVEILLANT

JUGES ARBITRES : MME ESPERET - MM. C.BEWY - J.F CHARLOT - J. FIEVRE - J.Y. LEGRAND - S. RIGOT

JURY D'APPEL (cf. art 16.3 des règlements généraux) : Le jury d'appel est composé de 3 à 5 personnes : le (la) délégué(e) de la CTN, le (la) Président(e) du comité d'organisation ou son (sa) représentant(e), un membre du jury, plus éventuellement deux personnes à désigner sur place.

REPRESENTANT BUREAU NATIONAL : M. Bruno DIMPRE

JURY : Les fonctions seront attribuées sur place.
La réunion du jury est prévue le **jeudi 8 février 2018 à 8 h 00**.

JURY EQUIPES Voir article 6.2 du règlement spécifique ATHLETISME EN SALLE
Toutes les A.S. ayant au moins une équipe qualifiée devront fournir un juge adulte. Une A.S. ayant une ou deux équipes qualifiées dans une même compétition devra présenter « un jeune officiel ». Une A.S. ayant trois équipes ou plus qualifiées dans une même compétition devra en présenter 2.

LICENCES : Elles seront contrôlées par les chefs de concours et le juge arbitre des départs

DOSSARDS : Les dossards seront remis aux responsables des établissements à l'accueil sur présentation du reçu certifiant le versement des droits d'engagement. Les athlètes n'auront qu'un seul dossard pour l'ensemble du championnat. Ce dossard devra être fixé lors des épreuves par 4 épingles.

CONFIRMATION DES EQUIPES ET PARTICIPATION AU JURY

La confirmation et participation au jury devra parvenir à l'UGSEL Nationale au plus tard le **mardi 30 janvier 2018**, dernier délai par mail : v-proy@ugsel.org.

COMPOSITION DES EQUIPES

La composition des équipes devra être déposée par les enseignants EPS sur USPORT **au plus tard 96 heures avant le début des championnats, soit avant le samedi 3 février 2018**. Après cette date, les inscriptions sur USPORT seront fermées. Les modifications d'équipe ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et le représentant des Services Nationaux de l'UGSEL que sur présentation d'un justificatif (certificat médical - lettre du chef d'établissement - convocation à un examen) ou si cela invalide l'équipe.

USPORT

Les comités ou les enseignants devront obligatoirement sur USPORT :

- Supprimer les élèves qualifiés au Championnat National mais qui ne participeront pas (cf. vidéos sur Ugselnet).
- Renseigner correctement les participants des par équipes en indiquant les performances de référence pour chaque épreuve afin de pouvoir ensuite faire les séries et groupes de niveau (cf. vidéo sur Ugselnet) **et ce au plus tard 96 heures avant le début des championnats, soit avant le samedi 3 février 2018. Aucune modification ne sera prise en compte sur place.**
- Note importante : Pour les individuels qualifiés qui participent à la compétition, il n'y a aucune manipulation de confirmation à faire sur USPORT.
- Pour les épreuves de Haies MF et MG, tous les enseignants qui ont des qualifiés dans ces épreuves devront impérativement envoyer un mail à v-proy@ugsel.org afin de préciser l'intervalle de haies choisi.

TENUE VESTIMENTAIRE

Le port du maillot de l'établissement est obligatoire (cf. art 26 & 27 des règlements généraux). Le maillot des clubs ou le maillot publicitaire est interdit. Le short ou le cuissard est obligatoire, en aucun cas les deux ensembles ne seront tolérés. Le bermuda ou le caleçon dépassant du short est interdit.

REGLEMENT DISCIPLINAIRE

Conformément à l'article 20 des règlements généraux de l'UGSEL :
« Les représentants du Conseil National, de la Commission Sportive Nationale, présents à la compétition, avec le Comité Organisateur, peuvent prendre ensemble et d'un commun accord dans le cas prévu à l'article ci-dessus et après enquête, toute sanction qui s'impose (rappel à devoirs, suspension ou expulsion d'un joueur, d'un dirigeant ou d'une équipe) et exiger le remboursement des dégâts constatés.

Lire également les articles 24, 25 et 26 (2^{ème} alinéa) des règlements généraux.

TENUE DES ATHLETES

Pendant la participation aux épreuves et la remise des médailles, les « MAQUILLAGES et GRIMAGES » ne seront pas tolérés.

PODIUM

Rappel du règlement (art 26 des règlements généraux) :
« Tout athlète obtenant une récompense (trois premières places individuelles ou par équipes) devra être présent sur le podium obligatoirement avec le maillot de son établissement sauf si les conditions climatiques ne le permettent pas ».

APPEL DES ATHLETES Pour une meilleure gestion de la compétition :

APPEL DES ATHLETES Pour une meilleure gestion de la compétition :

- Pour tous les concours, les athlètes devront se présenter à la Chambre d'Appel Concours **30 minutes avant le début de l'épreuve.**
- Pour toutes les courses, les athlètes ou leurs représentants devront se présenter à la Chambre d'appel Courses pour confirmer leur participation **1 heure au moins avant l'horaire officiel de leur course.**

Il est rappelé qu'en cas de plusieurs épreuves à disputer simultanément, les courses priment sur les concours.

MARQUES

seuls peuvent être utilisés en guise de marques les rubans adhésifs, à condition toutefois d'être enlevés dès que la compétition est terminée. Les bombes à peinture et les craies sont formellement interdites. Les trainings ne pourront pas être utilisés en guise de marques.

MATERIEL

A l'exception des perches, **aucun engin personnel** ne sera admis pendant la compétition sauf avis contraire du Juge Arbitre.

RELAIS D'AMBIANCE

Quatre relais d'ambiance seront proposés à l'issue de la compétition (cf. article 12 du règlement particulier « athlétisme en salle »). Les inscriptions des relais d'établissements se feront sur place.



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

PROGRAMME GENERAL

Nationaux de triathlon en salle Benjamins - Minimes

Stade Couvert Jesse OWENS

Le jeudi le 08 février 2018

7H30	Accueil et Pointage du Jury Salle Jesse OWENS	
8H00	Réunion du jury	
8H20	Evaluation théorique des Jeunes officiels	
	COURSES	CONCOURS
8H30		Hauteur MG - Perche BG/MG - Longueur MG - Triple Saut MG - Poids MF
9H00	50m BF 50m BG	
9H50	50 Haies BF 50 Haies BG	
10H30	50 Haies MF (A) 50 Haies MF (B) 50 Haies MG (A) 50 Haies MG (B)	Hauteur BG - Longueur BG - Triple Saut BG - Poids BF
12H30		Poids MG
13H15		Hauteur MF - Perche BF/MF - Longueur MF - Triple Saut MF
14H30		Poids BG
15H15	50m MF 50m MG	
15H30		
16H25	1000m MF 1000m MG 1000m BF 1000m BG	Hauteur BF - Longueur BF - Triple Saut BF
17H30		Relais d'ambiance 4x1/2 tour MF Relais d'ambiance 4x1/2 tour MG Relais d'ambiance 4x1/2 tour BF Relais d'ambiance 4x1/2 tour BG
18H30		Cérémonies protocolaires individuelles et par équipes
19h30		Fin de la compétition

Course A MF : départ 1ère : 11,50m - intervalles haies 7,50 m - Nombre de Haies : 5

Course B MF : départ 1ère : 12,00m - intervalles haies 8,00 m - Nombre de Haies : 4

Course A MG : départ 1ère : 12,00m - intervalles haies 8,00 m - Nombre de Haies : 5

Course B MG : départ 1ère : 13,00m - intervalles haies 8,50 m - Nombre de Haies : 4